Règlement jeu Nuit blanche des galeries 2023

Retrouvez le règlement en détail concernant le jeu Nuit blanche des galeries 2023.

JEU NUITS BLANCHES DES GALERIES

13 JUILLET ET 05 AOÛT 2023

ARTICLE 1 : Objet du jeu

La ville de La Baule-Escoublac, organise le 13 juillet 2023 et le 05 août 2023, un jeu lors des « Nuits blanches des galeries ».

Les coordonnées de l'entité sont :

- Hôtel de ville de La Baule-Escoublac
- Adresse postale : 7 avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac
- Téléphone : 02.51.75.75.75
- Email : culture@mairie-labaule.fr

ARTICLE 2 : Participation

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est réservé à toute personne physique sans limite d'âge.

Le nombre de participation est limité à une seule participation par personne (même nom, même prénom, même pseudonyme, même adresse postale et même adresse e-mail) et une seule participation par famille (même nom, même adresse postale et e-mail).

En cas de participation multiple d'une personne, celle-ci sera éliminée d'office du présent jeu.

ARTICLE 3 : Fonctionnement

Ce jeu est accessible directement auprès des galeries participantes au moment des évènements. Ce jeu consiste, à trouver les réponses aux questions posées par chaque galerie en lien avec une œuvre ou un artiste. Les réponses seront notées sur un imprimé qui devra être remis soit dans la boite aux lettres de l'hôtel de ville soit dans une urne mise à disposition au sein du Musée Boesch.

ARTICLE 4 : Date limite de participation

Le 13 juillet et le 05 août 2023 à 23h30.

Dépôt des questionnaires au musée Boesch ou hôtel de ville.

ARTICLE 5 : Prix, jury et résultats

Ce jeu est doté d'un lot suivant :

Deux places de cinéma et des goodies.

La collectivité se réserve le droit de substituer, à tout moment, au lot proposé, un lot de nature et de valeur équivalente.

Les gagnants seront informés par un message. Ils devront confirmer l'acceptation du prix par mail.

ARTICLE 6 : Mise à disposition du règlement et remboursement des frais

Le présent règlement est disponible sur le site internet de la ville de La Baule-Escoublac, la page Facebook de la ville de La Baule-Escoublac et sur simple demande écrite par mail ou par courrier postal à la ville de La Baule-Escoublac à l'adresse figurant dans l'article 1.

ARTICLE 7 : Approbation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Toutes contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement seront tranchées par la ville de La Baule-Escoublac dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

Fil Infos

COMMUNICATION, CULTURE, EVÈNEMENT, SPORT

Concours de photos et nouvelles "Le sport et les valeurs olympiques"

SPORT

Les porteurs de La Baule-Escoublac connus

SPORT

Abandon de Sébastien Rogues à la Transat Jacques Vabre : La Ville lui apporte son soutien plein et entier

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75